

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024**

Date de convocation : 10 septembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-072 à 24-084 incluse	24	07	02	31
Pour la délibération n°24-085	22	07	04	29
Pour la délibération n°24-086 à 24-097 incluse	24	07	02	30
Pour la délibération n°24-098	23	07	03	30
Pour la délibération n°24-099 à 24-100 incluse	22	07	04	29
Pour la délibération n°24-101 à 24-109 incluse	24	07	02	31

Secrétaire : M. RIVET

**PRÉSENTS** : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mmes ROUZÉE, OUADAH Adjoints, M. JUHEL, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMNE, M. GAUTIER, Mme LEMAN, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL MM. TOKDEMIR, RIVET, ORTEGA Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, M. THOMAS Conseillers municipaux.

8

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- M. Jean-Pierre DUVÉREY ayant donné pouvoir à M. Daniel GERMAIN
- Mme Sylvie LANGEARD ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Jean-Louis BAUCHARD ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- M. Daniel JUBERT ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Christian WUILQUE ayant donné pouvoir à François-Xavier PRIOLLAUD
- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à Mme Maryline MICHAUD
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

**ABSENT** : M. SAVY, Mme SEGHIR

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION : 24-090 Mise à jour du règlement de fonctionnement de la nouvelle crèche Les Acacias**

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

**PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE**

**DES ANDELYS**

**PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE**

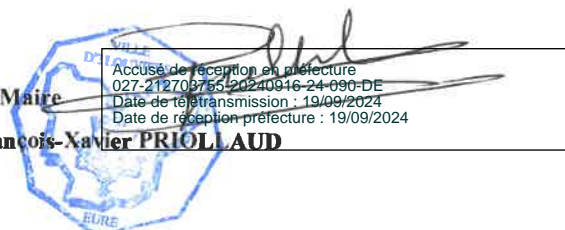
**AFFICHÉ LE**

**19 SEP. 2024**

**19 SEP. 2024**

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20240916-24-090-DE  
Date de télétransmission : 19/09/2024  
Date de réception préfecture : 19/09/2024

**N°24 – 090**

**MISE À JOUR DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT  
DE NOUVELLE CRÈCHE LES ACACIAS**

**RAPPORT**

**Monsieur le Maire** rapporte que la construction de la nouvelle crèche des Acacias, qui s'inscrit dans le cadre du projet ANRU du quartier Les Acacias – La Londe – Les oiseaux, s'est achevée cet été. La crèche a ouvert le 9 septembre 2024 et offre une capacité de 29 berceaux, soit neuf de plus que dans l'ancien bâtiment. Le nouveau bâtiment accueille aujourd'hui les jeunes enfants dans un environnement aux normes les plus récentes de confort, de sécurité et des plus favorables à leur développement psychomoteur.

Le règlement intérieur, qui fait l'objet de cette délibération, permet d'assurer un cadre légal de fonctionnement auprès des familles et des organismes institutionnels de tutelle tels que la Caisse d'allocations familiales et le Conseil Départemental (en particulier de son service Protection Maternelle et Infantile). Ce règlement doit être modifié pour prendre en compte les directives de la Caisse d'allocations familiales de l'Eure et la construction du nouveau bâtiment de la crèche.

Il est donc proposé de modifier le règlement de fonctionnement de la crèche Les Acacias dans son point « 3-2 Capacité d'accueil » afin de le faire correspondre avec cette accroissement.

Le Conseil municipal est donc invité à approuver l'actualisation du règlement de fonctionnement de la crèche Les Acacias comme précisé ci-dessus (page 2).

**DÉCISION**

**LE CONSEIL**, ayant entendu le Rapporteur et après avoir délibéré,

**Vu** la délibération n°17-161 du Conseil municipal en date de 11 décembre 2017, relative à la mise à jour du règlement de fonctionnement de la crèche des Acacias.

**Considérant** la nécessité d'actualiser le règlement intérieur suite aux évolutions contextuelles,

**Considérant** le projet de règlement de fonctionnement en annexe de la présente délibération,

**APPROUVE**, l'actualisation du règlement de fonctionnement de la crèche Les Acacias,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le règlement intérieur ainsi modifié ainsi que tout document afférent.

**Adoptée à l'unanimité**

**Pour copie conforme**

**Le Maire,**

**François-Xavier PRIOLLAUD**

A blue official stamp of the commune of Louviers is visible, partially obscured by a handwritten signature in black ink. The stamp contains the text 'VILLE DE LOUVIERS' and 'Maire'.